



ENREGISTRER SA COMPTABILITÉ

Niveau débutant ★ : 1ère année de compta

Durée de la formation : 35h (soit 5 jours)

DATES & HORAIRES

Les mardis :

10, 17 et 24/11/2026

1er et 15/12/2026

de 9h30-13h00 - 14h-17h30.

*prévoir un pique-nique

LIEU

Aux environs d'Issoudun (36)

RESPONSABLE DE STAGE

Ninon KRATCHKOVSKY, animatrice-formatrice,
AFOCG CVL

PUBLIC

Jeunes installé(e)s, agriculteurs-trices, conjoints
collaborateurs-trices ou pré-installés.

PRÉ-REQUIS

Aucun

LES + DE LA FORMATION

- À la fin de la formation, vous aurez déjà démarré la saisie de votre propre compta et pourrez poursuivre en confiance.

INSCRIPTION : (détail au verso)

d'ici le jeudi 22/10/2026

AFOCG CVL

(Association de Formation Collective à la Gestion)

91 grande rue - 45260 LORRIS

☎ : 06.89.13.00.67 - ✉ : contact.afocg.cvl@interafocg.org

Site internet : <https://www.interafocg.org/afocg-centrevaldeloire>

📘 : @afocg.cvl

SIRET: 388 974 016 00023 - APE 8559 A - Organisme de formation enregistré sous le n° 24 45 01041 45 (Préfecture du Loiret). Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État.

OBJECTIFS

- Être capable d'enregistrer ses factures et de vérifier ses enregistrements.

PROGRAMME

- Comprendre le mécanisme général de la comptabilité.

Mardi
10/11

- Les finalités de la comptabilité.
- Construction des outils d'une comptabilité finalisée : le bilan, le compte de résultat.

Mardi
17/11

- Être capable de comprendre les flux sur l'exploitation
- Connaître les différentes mentions et informations sur les factures
 - Lire & comprendre une facture, voir les différentes mentions.
 - Repères pour classer les factures.
 - Les bases de la comptabilité à partie double.
 - Notions de TVA et comptes de tiers.

Mardi
24/11

- Enregistrer ses factures avec de la TVA
 - Démarrer l'enregistrement en suivant un relevé bancaire (cas d'école), types de cheminements selon les pièces comptables.

Mardi
01/12

- Enregistrer des situations particulières
 - Les subventions, les immobilisations, les emprunts...
 - Les mouvements avec le privé / avec le compte associé.
 - Les appels de la MSA, les avoirs.

Mardi
15/12

- Enregistrer les ventes, vérifier ses enregistrements et en apporter les corrections et réaliser un état de TVA
 - Se repérer à la lecture du grand livre : faire le lien avec ce qui se passe sur la ferme.
 - Identifier des éventuelles anomalies.
 - "Naviguer" dans le logiciel pour chercher une information, apporter les corrections nécessaires

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Jeu pédagogique "Flux et Reflux" (mécanismes comptables)
- Apports théoriques de base et apports complémentaires au fil de l'exercice pratique (saisie de factures et situations variées à partir d'un relevé de banque), sur un fichier Démo (logiciel ISTEAD).
- Tour de table au début de chaque rencontre pour identifier les points de difficulté pour chaque stagiaire et y apporter les réponses.
- Évaluation orale et écrite de la satisfaction et auto-évaluation des acquis

- Un support de formation vous sera remis lors de la formation.
- Un certificat de réalisation vous sera transmis à l'issue de la formation.

MOYENS MATÉRIELS INDISPENSABLES À APPORTER

- De quoi prendre des notes, votre ordinateur, rallonges électriques et multiprise
- Votre classeur de factures, le cahier de caisse, vos relevés de banque

Nous travaillons avec le logiciel ISTEA (obligation d'enregistrer la comptabilité sur un logiciel certifié pour les assujettis TVA).

Coût achat : 320 € HT - 384 € TTC

Maintenance annuelle à partir de 2027

Pour information : prix 2025 d'une maintenance - 140 € HT, soit 168 € TTC.

COÛT et AIDES POSSIBLES



Au titre de vos absences de la ferme pour formation, vous pouvez bénéficier d'un tarif préférentiel au Service de Remplacement (et qui peut être sur un autre jour que celui de la formation). <https://servicederemplacement.fr/fr/les-structures-locales/centre-val-de-loire-8>

- Pour les agriculteurs à jour de leurs cotisations MSA et adhérents à l'AFOCG CVL : Coût de la formation : 910 € - prise en charge par VIVEA à hauteur de 700 €, dans la limite de votre éligibilité et de votre plafond disponible de 2000 €/an. La différence de 210 € ne sera exceptionnellement pas facturée.
- Si le montant de votre enveloppe restante ne couvre pas la totalité des frais pédagogiques, la partie non couverte de ces derniers vous sera facturée- nous contacter si besoin de précisions.
- Créez votre compte et consultez votre conso. "VIVEA". (Retrouvez "la notice de compte utilisateur VIVEA" sur notre site dans notre espace "Pour adhérer")
ou en suivant ce lien : https://2016.interafocg.org/images/imagesFCK/section_85/file/notice_compte_utilisateur_vivea.pdf
- Si vous n'êtes pas installé à la date de démarrage de formation, veuillez nous contacter

CONDITIONS ET VALIDATION D'INSCRIPTION

Pour vous inscrire, à faire avant le 22/10/2026 à midi :

- Compléter le bulletin d'inscription en ligne en cliquant sur le bouton ci-contre :



* En cas de besoin ou de contraintes particulières ou de situation de handicap : nous contacter.



(Association de Formation Collective à la Gestion)

91 grande rue - 45260 LORRIS

☎ : 02.38.90.44.00 - ✉ : contact.afocg.cvl@interafocg.org - 🌐 Site internet : <https://www.interafocg.org/afocg-centrevaldeloire> - 📘 : @afocg.cvl

SIRET: 388 974 016 00023 - APE 8559 A - Organisme de formation enregistré sous le n° 24 45 01041 45 (Préfecture du Loiret). Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État.

